

TRÈS IMPORTANT

Nous signaler tout au long de l'année les changements relatifs à votre entreprise et à vos salariés

En tant que Groupe de Protection sociale, nous avons besoin d'être informés de tout changement intervenant dans votre entreprise et dans votre effectif, afin de pouvoir vous aider à remplir vos obligations légales et garantir ainsi les droits de vos salariés.

➔ Fiche de renseignement « Vie de l'Entreprise »

À l'aide de cette fiche, vous devrez nous signaler tout changement de raison sociale, d'adresse, ou encore une cessation d'activité, une fusion-absorption, etc.

Vous pouvez, si nécessaire, la télécharger sur notre site :

www.groupemornay.com

(rubrique : **Entreprise** → **Votre retraite** → **Les changements dans l'entreprise**)

Document à télécharger

➔ Déclaration d'Affiliation – Radiation du Personnel

Pour toute embauche, sortie de personnel ou changement de catégorie, veuillez effectuer votre déclaration sur notre site :

(www.groupemornay.com
rubrique : **Vos déclarations**)

➔ (D'autres documents et services en ligne sont disponibles sur notre site.)

Une fois remplis, ces documents devront être renvoyés à l'adresse indiquée ci-dessous.



RETRAITE ACGME : Association de retraite des Cadres du Groupe Mornay Europe / institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale / membre de l'Agirc
• CGIS : Caisse Générale Interprofessionnelle de retraite pour Salariés / institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale / membre de l'Arrco
PRÉVOYANCE IPGM : Institution de Prévoyance du Groupe Mornay / institution mixte de prévoyance régie par le code de la Sécurité sociale • APMGE : Association de Prévoyance du Groupe Mornay Europe / association loi 1901 • MORNAY MUTUELLE / mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité.

Tour Mornay - 5 à 9 rue Van Gogh - 75591 Paris Cedex 12
www.groupemornay.com